



## **Festival « Filmer le travail »**

[www.filmerletravail.org](http://www.filmerletravail.org)

**2<sup>de</sup> édition / Poitiers / 28 janvier au 6 février 2011**

### **Appel à projets / Concours de scénarios - Documentaire de création -**

Le festival "Filmer le travail", organisé par l'association filmer le travail, est une initiative de l'Université de Poitiers, de l'Espace Mendès France et de l'Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT Poitou-Charentes).

Cette manifestation est organisée notamment avec le soutien de la Région Poitou-Charentes, principal partenaire, et d'autres financeurs, notamment la Ville de Poitiers, l'Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ANACT) et le Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT).

La principale ambition du festival est de dynamiser le débat et de permettre l'échange fructueux des points de vue, tant sur le travail lui même et ses mutations que sur les méthodes pour en rendre compte, qui connaissent elles aussi des évolutions significatives : diffusion des médias numériques dans l'audiovisuel ; ouverture progressive des sciences sociales à l'image ; retour de la figure du travail dans le cinéma de fiction ; frontières de plus en plus perméables entre documentaire et fiction...

Le festival proposera plusieurs temps forts ouverts au public et aux professionnels : rétrospectives, discussions, séminaire pluridisciplinaire, colloque, une compétition internationale de films et un **concours de scénarios** pour stimuler l'appréhension du monde du travail par les créateurs.

**Sont éligibles à la sélection du concours de scénarios les projets de documentaires de création. Les projets de jeunes auteurs sont particulièrement bienvenus.**

**Ne seront recevables que les dossiers présentés par une société de production.**

**Les dossiers doivent comprendre un synopsis, un scénario, une note d'intention de réalisation et un c.v. de l'auteur. La structure de production doit également y intégrer un plan de financement, un budget prévisionnel, une note de production et un c.v. de la société.**

**Les projets doivent avoir pour sujet le travail sous ses trois aspects indissociables que sont :**

- **les gestes et activités de travail,**
- **les relations et les rapports sociaux,**
- **les vécus subjectifs et les représentations collectives.**

Peuvent être ainsi sélectionnés les projets décrivant et analysant le travail et ses mutations, mais aussi ceux rendant compte d'un monde professionnel particulier et des activités qui y sont rattachées, ou encore ceux abordant les dimensions économiques et sociales des modes de production de biens ou de services.

Les projets sélectionnés devront affirmer et développer un point de vue spécifique et proposer un regard critique et indépendant, non inféodé à des intérêts particuliers.

**Un jury indépendant composé de professionnels de l'image et de spécialistes du travail remettra le prix du Fonds pour l'Amélioration des Conditions de Travail (FACT) d'une valeur de 10 000 euros selon deux modalités :**

- prix du scénario de 2 000 euros directement versé à l'auteur du scénario
- une ligne de crédit de 8 000 euros à la société de production du film

**Vous avez jusqu'au 19 novembre 2010 pour nous faire parvenir vos projets accompagnés des documents demandés pour l'inscription (cf. Règlement)**

### **Filmer le travail**

Espace Mendés France - BP 80964 - 86 000 POITIERS - FRANCE

[festival@filmerletravail.org](mailto:festival@filmerletravail.org) / [www.filmerletravail.org](http://www.filmerletravail.org)

Tel : +33 (0)5 49 11 96 85 / + 33 (0)5 49 50 33 00 (Espace Mendès France)

Fax : +33 (0)5 49 41 38 56